

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 15/04/2024

Nombre de membres composant le Conseil Municipal: 15

Nombre de membres en exercice: 15

Nombre de Conseillers Présents: 12

Nombre de Conseillers représentés: 4

Début de séance : 20h30

Fin de séance : 22h50

L'an deux mille vingt quatre, le lundi 15 avril, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le mardi 2 avril 2024, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.

Présents :

Gaël Marandin, Samuel Péridy, Gérard Dèque. Alicia Berthier-Derose. Sandrine Boillot, Thierry Rolland, Francis Meuterlos, Nicolas Métivier, Bénédicte Lavier, Laurent Poncet, Hervé LACROIX.

Excusés : Estelle Remacle. Lucie Rousselet-Jurcevic. Marlène Benoit, Florence Collino.

Absent :

Pouvoirs : Estelle Remacle à Gaël Marandin, Lucie Rousselet-Jurcevic à Samuel Péridy, Marlène Benoit à Laurent Poncet, Florence Collino à Thierry

ROLLAND

Secrétaire : Samuel Péridy

PRÊT A USAGE SUR LA PARCELLE AH 413 (AVEC LA LOGE) A DESTINATION DU GAEC MARANDIN

CONVOCATION LE 02 04 2024

Le GAEC MARANDIN n'ayant plus de titre d'occupation sur la parcelle AH 413 depuis sa résiliation en 2015, il est proposé d'établir un prêt à usage de un an du 1er mai 2024 au 30 avril 2025, reconductible tacitement, au GAEC

AFFICHAGE LE

MARANDIN.

La loge, située sur cette parcelle, sera incluse dans ce prêt à usage.

18 AVR. 2024

Après examen des surfaces restantes, il est donc proposé d'établir un prêt à usage au profit du GAEC MARANDIN Pierre et Thierry, représenté par M. Pierre MARANDIN, sur la partie est de la parcelle AH 413.

La surface retenue pour la mise à disposition est de 24a91ca et la location est consentie à titre gracieux.

- . Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :
- d'établir un prêt à usage à M. Pierre MARANDIN représentant le GAEC MARANDIN Pierre et Thierry, sur une superficie de 24a91ca, à titre gracieux, sur la parcelle AH 413,
- autorise le Maire à signer tous les documents liés à cette affaire.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Métabief Le Maire, Gégard DEQUE

Mairie de Métablef

le 18/04/2024

RECU EN PREFECTURE

Tél: 03 81 49 13 22 - Fax 03 81 49 01 229_DE-02582125038099-20248435124002-DE

16 rue du village - 25 370 METABIEF